DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20210531-lmc100000022094-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 03/06/2021
Réception Préfet : 03/06/2021
Publication RAAD : 03/06/2021

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/05/31-2/07**

OBJET : Indemnisation des victimes de préjudices dont le Département est civilement responsable.

Depuis l'introduction d'une franchise dans son contrat "Responsabilité civile", le Département assure directement la réparation financière des dommages provoqués par ses biens, ses activités ou par les personnes exerçant en son nom ou sous sa garde. Il est proposé d'autoriser l'indemnisation des victimes de préjudices dont le Département est civilement responsable.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°7,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°2/03 en date du 22 mai 2015 relative aux principes et modalités d'indemnisation des victimes de préjudices dont le Département est responsable,

VU les crédits inscrits au Budget primitif 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer aux victimes désignées dans le tableau annexé à la présente délibération les indemnités qui y sont prévues, pour un montant total de 133 511,06 €.

Article 2 : d'imputer ces dépenses sur les crédits ouverts à cet effet, au budget départemental sur l'action « Conseil et affaires juridiques », opération « autres dépenses de fonctionnement ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N’ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET
M. Bernard CORNEILLE
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Franck VERNIN

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne